

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

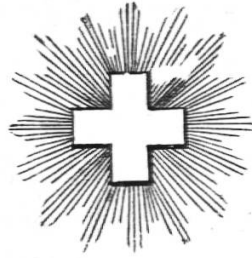
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 16



LAUSANNE

17 Avril 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Le doyen Bridel et les écoles de Montreux au début de la période vaudoise.* — *Un éditeur jurassien de manuels scolaires.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Leçons de choses pour les trois degrés.* — *Récitation.* — *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Education civique.* — *Gymnastique.*

LE DOYEN BRIDEL ET LES ÉCOLES DE MONTREUX AU DÉBUT DE LA PÉRIODE VAUDOISE

Le Doyen Bridel arrivait à Montreux au moment où la loi de 1806 préludait à la réorganisation des écoles vaudoises. Il travailla de tout son pouvoir à réaliser les intentions du législateur. Peu d'hommes y étaient mieux préparés que lui; il apportait de Château-d'Œx une réputation bien établie de pédagogue.

Stapfer, le ministre de l'Instruction publique dans le Directoire helvétique, lui avait soumis ses plans d'éducation nationale. Il l'avait prié de commencer avec quelques spécialistes, une véritable encyclopédie de l'enseignement primaire et d'écrire, pour sa part, un *Guide du maître d'école* et toute une série de livres élémentaires sur *l'histoire nationale*, *l'instruction des citoyens* et la *technologie*. Il l'avait également sollicité de composer un recueil de chants suisses.

La durée éphémère de la République helvétique empêcha la réalisation de ces projets dans leur forme première. Mais ce que le Doyen avait déjà préparé ne fut pas perdu pour la jeunesse: il accrut ce trésor de choses vieilles et de choses nouvelles que nous retrouvons éparses dans les étrennes helvétiques et le *Conservateur suisse* et dans lequel nous puisons encore.

S'il a pendant 49 ans cherché, dans ses publications, *soit à*

instruire, soit à amuser ses compatriotes, ainsi qu'il le dit lui-même, s'il a, par ce moyen, exercé une influence puissante et qui dure toujours, quel profit les écoles de sa paroisse n'ont-elles pas dû en retirer ? Comment ne pas chercher à dégager les traits essentiels de sa pédagogie inspirée par un patriotisme ardent sans chauvinisme, et le bon sens le plus fin qui ne se payait pas de mots ? Quelle action il a eue à cette époque où le Pasteur composait, à lui seul, toute la Commission scolaire et représentait encore dans son arrondissement le Conseil académique à titre d'inspecteur officiel.

Comme à Château-d'Œx, il réussit à gagner l'affection des enfants en les intéressant, en se mêlant à leurs jeux, en mettant dans leurs études routinières et monotones une note gaie et pittoresque qui n'était pas prévue dans les méthodes d'alors. Sa joviale bonhomie devait s'accorder parfaitement avec leur naïveté ou leur malice. Mais il n'oubliait pas en les amusant qu'un des grands défauts du caractère vaudois c'est la crainte de l'effort et un éloignement presque instinctif pour tout ce qui demande une énergie persévérante.

Il leur recommandait sans cesse de penser par eux-mêmes : « On copie trop ! disait-il, on emprunte son esprit ; pourquoi ne pas chercher plutôt à penser soi-même ? Nous sommes plus riches que nous le croyons : notre paresse seule nous empêche de faire valoir ce qui dort en nous... Pour moi, n'émettrais-je qu'une idée passable, encore en serais-je plus content que de cent que j'aurais volées ».

Il se plaisait à rechercher dans les compositions des aînés l'expression timide, malhabile, mais déjà sensible de cette poésie qui est aussi une caractéristique du tempérament vaudois. Comme il devait recommander aux maîtres de respecter cette fleur du style, de la laisser s'épanouir rustique et simple comme la petite pensée des champs, lui qui réclamait pour son pays une poésie inspirée par elle, et qui s'en fit le précurseur.

Il ne manquait aucune occasion d'attaquer, avec sa verve accoutumée les antiques superstitions *du chalet, de la case du charbonnier et du coin du feu*, qu'il a dépeintes dans son livre : *Le sauvage du lac d'Arnon*.

Surtout il ne voulait pas voir ses écoliers mendier. « Un Suisse leur disait-il, doit savoir endurer la faim plutôt que de s'avilir en demandant l'aumône. »

Il ne leur recommandait pas moins d'éviter plus tard les procès qui avaient causé tant de ruines, fait naître des haines profondes et tenaces sous le régime précédent, et que les Vaudois n'avaient pas enterrés au pied de leurs arbres de liberté !

Lorsqu'il entendait quelque élève se moquer d'un camarade, il le reprenait gravement : « Qui es-tu, toi qui jettes la pierre à l'un de tes frères ? » A la fin de sa visite on le voyait incliner sa belle tête blanche et invoquer sur tous ces enfants la bénédiction de l'Eternel. Mais sa piété n'avait rien de formaliste ; il réclamait sans cesse une lecture intelligente des textes bibliques et il fut heureux de voir introduire, vers la fin de sa carrière, dans les tableaux d'examens la rubrique précise : *Bible... Combien la lisent avec intelligence, et répondent aux questions qui leur sont adressées, de manière à prouver qu'ils comprennent le sens du texte.*

Pour illustrer ses conseils et ses sentences il avait à sa disposition d'innombrables anecdotes bien frappées qui enfonçaient pour toujours dans l'esprit le souvenir de la leçon donnée.

Voulait-il lutter contre une habitude trop générale : l'indifférence en présence des mauvais traitements infligés aux animaux, par exemple, il recourait à l'apologue, témoin cette pétition des chevaux suisses, datée de Clarens, et qui visait expressément la région de Montreux.

Pétition des chevaux suisses.

Les chevaux de votre montueux pays, vos très soumis serviteurs, vous supplient humblement de réparer vos routes, de diguer vos torrents; de bâtir des ponts sur vos ravines toujours plus profondes et d'adoucir la rapidité de vos nombreux chemins; sans quoi, malgré leur bonne volonté, ils se verront obligés de vous refuser tout service. Oui ! nous pouvons et nous osons le dire en toute vérité, dans les différents lieux dont la pièce annexe contient la liste, nous succombons à la peine et nous mourrons sous les coups. Ayez donc pitié de nous, nous vous en conjurons par les droits que nous croyons avoir à vos bontés paternelles, tout autant que nos très honorés et onéreux maîtres et possesseurs. Car enfin nous vous sommes fort utiles, sans nous vanter ; et s'il est permis de l'avancer avec tout le respect qui vous est dû, nous nous passerions plus faci-

lement de vous que vous ne vous passeriez de nous. Vous ne sauriez en disconvenir : c'est nous qui vous portons et qui vous traînons ; c'est nous qui labourons vos champs et qui remplissons vos granges, de moitié avec nos bien-aimés cousins les bœufs moins maltraités que nous le sommes, quoique faisant moins de besogne. C'est nous qui procurons les deux tiers au moins des péages qui entrent dans vos coffres. C'est nous enfin qui faisons l'essence de votre excellente cavalerie ; car sans nous, point de cavalier.

A ces considérants qui nous sont personnels, nous en ajouterons un de la dernière importance. C'est l'intérêt des cochers et voituriers de rude mémoire auxquels nous appartenons et qui nous emploient. Or dans la moitié de vos routes, presque toutes dégradées ou encombrées, ils s'enrhument à force de crier contre nous ; ils se morfondent à nous rouer de coups ; ils se damnent par le déluge de jurements et d'imprécations qu'ils vomissent en allemand, en français et surtout en patois, sur nos pauvres et maigres squelettes ; ils donnent mille fois le jour eux et nous au diable qui n'en veut rien, et qui, tapi dans un coin, tandis qu'ils l'invoquent avec autant de ferveur que d'énergie, laisse embourber la charrette et se moque du charretier.

Mais ce qui sans doute vous paraîtra plus important que le salut de leur âme — si toutefois ils en ont une, ce qui est encore un problème pour nous autres chevaux, qui ne perdons jamais notre raison à force de boire comme nos maîtres — c'est la certitude que vos abominables montées et descentes les mènent droit à l'hôpital.

Ne nous poussez pas à bout, au point que dans notre désespoir nous n'ayons plus d'autre ressource qu'une insurrection ; et celle-là ne tournerait certes pas à votre profit : car ce ne serait plus au pas, mais au galop que nous fournirions la carrière révolutionnaire ; nous ne répondrions que par des ruades à vos éloquentes proclamations, et nous mettrions l'empreinte de nos semelles de fer sur tout imprudent qui voudrait en compter les clous.

Mais nous rentrons dans les bornes de la subordination, persuadés qu'après de vous la raison réussit mieux que la menace, et que d'après le véridique exposé de nos droits, que nous ne séparons jamais de nos devoirs, nous pouvons espérer, de votre justice et de votre humanité connues, le redressement de nos griefs par l'amélioration des grandes routes. Alors nous et nos maîtres nous vous bénirons de concert ; et si, comme on l'enseigne dans vos doctes académies, nous n'avons point d'âme, nous aurons du moins toujours un cœur pour vous aimer, un dos pour vous porter et des jambes pour galoper à la première caresse de vos éperons. Et nous vous promettons solennellement en foi de braves chevaux qui n'ont jamais menti et ne se sont jamais parjurés, de ne plus vous verser dans le borbier, de ne plus vous estropier en prenant le mors aux dents, de ne plus vous désarçonner en nous cabrant, et de ne plus retarder ni vos importantes personnes dans les fréquents voyages qu'elles font par monts et par vaux pour le bien de l'État, ni vos nombreuses correspondances tant au dedans qu'au dehors.

Recevez nos vœux, afin que de longtemps vous n'ayez besoin de nos bons offices pour traîner le corbillard funèbre, qui doit vous transporter à cette dernière station où finit la gloire du monde.

De la Baye de Clarens, ce 23 avril, jour de saint George notre patron.

(A suivre).

UN ÉDITEUR JURASSIEN DE MANUELS SCOLAIRES

L'article que nous avons consacré à Victor Michel, imprimeur, nous a valu le don de trois ouvrages qui complètent nos renseignements sur les publications scolaires de cet éditeur. C'est à M. F. Fridelance, instituteur à l'Ecole d'application de l'Ecole normale de Porrentruy, que nous sommes redevable de cet envoi et nous l'en remercions chaleureusement.

M. Fridelance nous a remis un exemplaire de la *Carte du Jura bernois réduite de celle de M. le colonel Buchwalder et dédiée à MM. les régents du Jura*, par L. Jolissaint, élève de l'Ecole normale. Cette carte scolaire, lithographiée chez Victor Michel à Porrentruy, en 1839, est excellente pour l'époque. Elle donne une idée juste de la série des diverses chaînes jurassiques; elle relève judicieusement les cluses ou gorges de nos montagnes, mais représente le plateau franco-montagnard comme une plaine d'aspect uniforme, ce qui ne correspond pas à la réalité. La carte de Jolissaint donne, au moyen de signes conventionnels, une foule de détails sur la géographie économique de la région.

Nous avons supposé que le *Premier livre de lecture ou choix de sujets gradués*, publié par M. le directeur Thurmann, avait été apporté d'Angleterre par Edouard Pagnard et qu'il était l'œuvre de M^{me} Barbauld. La question s'est élucidée, car cet auteur anglais était connu dans le Jura bernois avant 1840. M. Fridelance nous a fait tenir, en effet, *Les leçons pour les enfants de trois à huit ans, ouvrage classique en Angleterre, par Mistriss Barbauld*, publié en quatrième édition française à Bienne, chez Schneider et C^{ie}. C'est cet ouvrage, publié à Bienne, qui a été démarqué, remanié et complété par l'éditeur bruntrutain, pour en faire le *Premier livre de lecture*.

M. Fridelance nous a envoyé en outre les *Premières leçons de lecture et d'écriture*, par P.-E. Monnin, instituteur. Cette brochure de seize pages, sortie des presses de V. Michel, en 1870, est consacrée à l'étude des sons simples. Les sept premières pages sont imprimées en caractères écrits; les neuf pages suivantes en caractères imprimés. Il n'est pas encore question des majuscules. La méthode synthétique est à la base de cette brochure. L'ou-

vrage est incomplet et devait avoir encore deux parties (2^o Sons composés; 3^o Intuition), qui n'ont probablement jamais paru. Nous ne savons si cet ouvrage a beaucoup été employé dans nos écoles jurassiennes, mais nous ne le croyons pas.

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Promotions.** — Deux extraits des discours prononcés par M. Chuard, Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Au Gymnase scientifique : Jeunes gens qui sortez aujourd'hui de la vieille demeure de la Mercerie, jeunes gens qui y rentrerez dans quelques semaines, prenez conscience des devoirs sérieux que nous impose à tous la situation si difficile et si grave de notre pays, au milieu de la tempête déchainée à nos frontières. A cette heure critique, notre devoir de Suisses est avant tout de nous serrer étroitement autour du drapeau fédéral, d'être avant tout et par-dessus tout de bons Confédérés.

Confédérés, voilà un de ces mots qui ont pris encore un éclat nouveau, une valeur nouvelle au cours des événements que nous traversons. Je souhaite qu'il nous inspire à tous, à vous en particulier, jeunes gens, qui serez demain des citoyens et qui aurez probablement dans la vie publique une tâche plus lourde que vos devanciers, les sentiments de solidarité, de confiance réciproque qui seront notre sauvegarde. Depuis quelques mois que j'ai l'honneur de présider le Conseil d'Etat vaudois, je reçois presque chaque jour et je signe moi-même des lettres adressées aux gouvernements de la Suisse et des cantons, qui se terminent par cette antique et vénérable formule : « Fidèles et chers Confédérés, nous vous recommandons avec nous à la protection divine. » J'avoue franchement qu'elle m'impressionne chaque fois que je la considère, non comme une simple formule protocolaire, mais comme un véritable engagement.

Jeunes gens, ayez-la toujours présente à la mémoire et agissez en bons et fidèles Confédérés. C'est ainsi que vous commencerez à servir cette patrie suisse qui nous est devenue si chère au milieu des dangers qui l'entourent.

A l'Ecole normale. — L'orateur engage chaleureusement les institutrices, plus spécialement celles qui ont été élevées en ville, à postuler un emploi à la campagne. Elles y feront d'utiles expériences, elles y apprendront beaucoup de choses, tout en vivant dans une vie plus simple, plus normale et plus près de la nature.

Passant ensuite à l'importante question du service militaire des instituteurs, M. Chuard, tout en insistant fortement sur l'accomplissement des devoirs du soldat, tient cependant à rappeler qu'il ne faut pas créer un dualisme entre l'école et la caserne et rechercher les occasions de faire du service militaire en dehors de ce qui est légalement prescrit. L'école doit rester la principale préoccupation de l'instituteur.

Le chef du Département de l'Instruction publique assure les nouveaux brevetés de la sollicitude des autorités cantonales : ils y trouveront toujours protection et conseil. Puisse aussi le contact subsister avec l'Ecole normale. Puisse les membres du corps enseignant susciter parmi leurs élèves le goût de cette belle vocation. Plus le niveau du recrutement de l'Ecole normale s'élève, plus les conditions matérielles de l'instituteur ont des chances de s'élever aussi. L'expérience a montré que partout où il y a de bons régents et de bonnes régentes, la situation matérielle s'améliore. Travaillez donc au perfectionnement de vos futurs collègues, et vous travaillerez en même temps à l'amélioration du corps enseignant.

***** Ecoles normales.** — Les examens d'admission viennent d'avoir lieu. Il s'y est présenté, pour la 3^e classe des institutrices, 77 jeunes filles ; 33 ont été admises et, pour la 4^e classe des instituteurs, 47 jeunes gens ; 28 ont été admis.

Des 77 candidates, 29 venaient d'écoles primaires (admisées 10), 33 d'écoles primaires supérieures (admisées 18) et 15 d'écoles secondaires (admisées 5).

Des 48 candidats, 21 venaient d'écoles primaires (13 admis), 19 d'écoles primaires supérieures (12 admis et 8 d'écoles secondaires (3 admis).

Deux élèves d'écoles secondaires ont été reçus, sans examen, en 4^e classe, sur présentation de leur certificat d'études.

Aux cours spéciaux pour maîtresses d'écoles enfantines, il y a eu 21 admissions sur 40 candidates et aux cours de maîtresses de travaux à l'aiguille sur 31.

Rentrée des classes le 22 avril, à 7 heures du matin.

A. G.

***** Un geste rare.** — Dans les temps difficiles que nous traversons, où l'on tend plutôt à diminuer les salaires, il est réconfortant de signaler quelques exceptions. C'est ainsi que les autorités de Chessel viennent d'augmenter de fr. 50 le traitement de leur instituteur. Bien que nous ne doutions pas que, par son travail, M. V. Goy ait mérité cette récompense, nous adressons aux autorités de cette commune nos félicitations. Puisse cet exemple avoir de nombreux imitateurs !

L. G.

JURA BERNOIS. — Progymnase de Neuveville. — La cérémonie des promotions du progymnase de Neuveville, le premier avril, a été rehaussée par une allocution chaleureuse de M. Rollier, le sympathique préfet de ce district. M. Rollier a présenté au nom des autorités scolaires des félicitations et des vœux bien mérités à M. Célestin Huguélet, professeur, pour ses cinquante années d'enseignement dont quarante-quatre ont été consacrées au collège de Neuveville. La commission du progymnase, les élèves de l'établissement, les collègues du jubilaire et la Direction de l'Instruction publique ont tenu à marquer par des cadeaux bien choisis leur reconnaissance à ce vétéran de l'enseignement.

***** † Auguste Hêche.** — Le 23 mars dernier a eu lieu, à Cornol, au milieu d'un grand concours de la population, l'inhumation de l'instituteur de la classe supérieure de ce grand village ajoulot.

Auguste Hêche était né à Cornol, le 7 juillet 1867. Après avoir suivi pendant six ans les classes primaires de son village natal, il partit pour Saignelégier où il fréquenta l'école secondaire.

Au printemps de l'année 1883, il fut admis à l'école normale de Porrentruy et reçut son brevet le 31 mars 1887.

Il desservit l'école du Cerneux-Godat, près des Bois, pendant deux ans et demi. Il quitta les Franches-Montagnes pour rentrer à Cornol, sa commune d'origine. Pendant plus de 25 ans, il consacra toutes ses forces à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, s'attirant par son travail et son dévouement l'estime et la reconnaissance des parents et des autorités scolaires.

Au commencement de novembre dernier, une affection du larynx le força à se faire remplacer et finit par l'emporter, le 20 mars dernier, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

H. GOBAT.

FRANCE. — **Le dernier adieu d'un savant.** — Le monde scientifique a appris avec peine la mort au champ d'honneur d'un jeune savant, Jean Chatainay, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des sciences naturelles, qui, comme directeur de la station entomologique de la Marne, avait fait d'importantes découvertes.

Atteint au moment d'une charge en enlevant sa section, d'une balle au ventre, il eut à peine le temps de s'écrier : « Ma femme ! mes enfants ! mon carnet ! » et mourut face à l'ennemi.

Dans ce carnet qui le préoccupait ainsi au moment de mourir, on retrouva une lettre portant l'adresse de sa femme avec la mention : « A faire parvenir en cas de mort. »

En voici l'admirable teneur :

« J'écris à tout hasard cette lettre, car... on ne sait pas ! Si elle t'arrive, c'est que la France aura eu besoin de moi jusqu'au bout. Il ne faudra pas pleurer, car, je te le jure, je mourrai heureux s'il faut donner ma vie pour elle... Au revoir... Promets-moi de n'en pas vouloir à la France, si elle m'a pris tout entier... Au revoir, au grand revoir, le vrai ! Soit forte ! Tu embrasseras pour leur papa les chères petites. Tu leur diras qu'il est parti pour un très long voyage, sans cesser de les aimer, de penser à elles et de les protéger de loin. Je voudrais que notre aînée au moins se souvienne de moi... Il y aura aussi un petit baby, tout petit, que je n'aurai pas connu : si c'est un fils, mon vœu est qu'il soit un jour médecin, à moins, cependant, qu'après cette guerre la France n'ait encore besoin d'officiers. Tu lui diras, lorsqu'il sera en âge de comprendre, que son papa a donné librement sa vie pour un grand idéal, celui de notre patrie reconstituée et forte. »

Peut-on imaginer sacrifice plus librement et plus fièrement consenti ?

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : *Les merveilleuses aventures du Prince Cocollet*, par M^{me} Hautesource, illustré et relié. Prix : fr. 3,50. Neuchâtel, chez Delachaux & Niestlé, éditeurs.

— *Nouveau cours pratique de langue française*, par Banderet & Reinhard, relié. Prix : fr. 2.— Berne, chez A. Francke, éditeur.



PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES POUR LES TROIS DEGRÉS

Un bouquet de fleurs.

Degrés inférieur et moyen.

MATÉRIEL. — Demander aux élèves, la veille de la leçon, d'apporter des fleurs cueillies dans les jardins, dans les champs, les bois, les haies. On aura ainsi une abondante moisson de fleurs communes, telles que : aubépine, genêt, boutons d'or, églantine, cardamine, géranium sauvage, muguet, lilas, pâquerette, violette, etc.

LES FLEURS DE LA RÉGION. — Faire citer les noms des fleurs apportées par les élèves (les noms vulgaires locaux indiquent souvent certaines propriétés intéressantes des plantes). — Demander en quels endroits ont été cueillies les plus communes ou les plus belles ; faire remarquer qu'on trouve certaines fleurs dans les prairies sèches (pâquerettes), d'autres dans les lieux humides (boutons d'or), d'autres encore dans les bois (muguet, jacinthe), sur les vieux murs (géranium), entre les pavés, etc.

VARIÉTÉ ET BEAUTÉ DES FLEURS. — Grouper en un bouquet les plus belles fleurs ; faire admirer la richesse de leurs couleurs, la variété et la fraîcheur de leurs nuances ; remarquer la disposition presque toujours très gracieuse des fleurs sur la tige : grappes du muguet, fleurs dressées du bouton d'or ; touffes de fleurs blanches d'aubépine, etc... (L'étude des fleurs fera l'objet de plusieurs leçons de dessin). — Sentir le parfum du muguet, de la violette, de l'aubépine.

LA COROLLE. — (C'est la corolle surtout que les enfants remarquent ; aussi est-ce par elle qu'on doit commencer l'observation de la fleur). — La corolle est la partie colorée de la fleur. Sa *grandeur* est très variable ; placer l'une auprès de l'autre une églantine, un bouton d'or, des fleurs de lilas, etc. — Il est aussi des corolles de *formes* très différentes : *rosettes* de l'églantine, *coupes* du bouton d'or, *clochettes* du muguet, *croix* de la cardamine ou de la giroflée, *papillons* du genêt, *roues* de la pomme de terre, *tubes* du lamier... Essayer d'arracher la corolle du bouton d'or : elle est formée de cinq lamelles distinctes (*pétales*) ; quatre pétales recourbés à angle droit forment la corolle de la cardamine ; celle du lilas est en une seule pièce à cinq dents soudées à la base. (Séparer les fleurs à pétales libres des fleurs à pétales soudés.) — Observer des fleurs à demi écloses, des fleurs bien épanouies, d'autres à demi fanées : *la corolle a une durée très éphémère.*

LE CALICE. — Effeuille la corolle d'un certain nombre de fleurs ; les élèves remarqueront alors la petite rosette verte, dentée du *calice*. Sa forme est beaucoup moins variée que celle de la corolle. Il forme une *collerette* dans le bouton d'or, l'églantine, l'aubépine, un *entonnoir* dans le genêt, un *tube* dans le lamier. — Le calice tombe généralement quand la corolle se fane ; il persiste cependant chez le fraisier, le framboisier, la ronce, etc.

LES ÉTAMINES. — Les enfants remarqueront, à l'intérieur de la corolle, de petits marteaux à tige grêle, à tête arrondie, jaune chez le bouton d'or, marron

ou noire chez l'aubépine : ce sont les *étamines*. (Dessiner.) La fleur de cardamine possède six étamines ; celle du genêt, dix ; — le bouton d'or, l'aubépine, en ont un très grand nombre. Comparer leur forme dans les différentes fleurs apportées. Remarquer que dans les fleurs à demi fanées, les étamines sont noirâtres, sèches.

LE PISTIL. — Après qu'on a enlevé le calice, la corolle et les étamines d'une fleur d'aubépine, il reste une sorte de renflement verdâtre surmonté d'une tige assez longue qu'entouraient les étamines ; dans le bouton d'or, le milieu de la fleur est formé par une agglomération de petits grains verts ; au-dessous de la fleur de l'églantier se trouve un renflement en forme de bouteille ; si on le coupe longitudinalement ou transversalement, on voit qu'il renferme de nombreuses petites graines blanches. — Observer la gousse en miniature, située au centre de la fleur de genêt. — Examiner des gousses à divers états de développement, à partir du moment où la fleur se fane ; de même de petites cerises, de petites mûres : en conclure que le fruit provient du développement de la partie centrale de la fleur ou *pistil*.

CE QUE DEVIENNENT LES FLEURS. — Un certain nombre servent à faire des bouquets. — Toutes se fanent assez rapidement ; la corolle, les étamines et, presque toujours, le calice, tombent ; parfois le pistil lui-même disparaît ; souvent, au contraire, il se transforme en fruit. — Remarquer que les arbres ont toujours moins de fruits que de fleurs : un certain nombre de celles-ci disparaissent sans donner de fruits.

Degré supérieur.

MATÉRIEL. — Voir *cours moyen* ; en outre, boutons de fleurs ; chatons de peuplier, de coudrier, fleurs des jardins : aubépine double, œillet, rose, etc. ; pour l'étude détaillée des diverses parties de la fleur, remettre à chaque élève une ou plusieurs fleurs assez grandes : giroflée, pois, bouton d'or.

IMPORTANCE DES FLEURS ; LEUR BEAUTÉ. — Au printemps, les fleurs constituent, grâce à la richesse et à la diversité de leurs couleurs, grâce aussi à leur parfum, l'un des principaux attraits de la campagne. — Rappeler l'aspect des principaux arbres fruitiers de la région, en avril ou mai. A ce moment, les cultivateurs observent avec attention l'état de l'atmosphère ; de même quand la vigne ou le blé sont en fleurs : de fortes gelées, des pluies abondantes empêcheraient alors le développement des fleurs et compromettraient la récolte future : *ce sont, en effet, les fleurs qui donneront les fruits*.

VÉGÉTAUX A FLEURS ET VÉGÉTAUX SANS FLEURS. — Les mousses, les champignons, les fougères n'ont jamais de fleurs. — La plupart des arbres de nos forêts ont des *chatons* bruns ou jaunâtres (peuplier, coudrier, bouleau, saule, etc.). — Le blé, les graminées des prairies ont de petites fleurs grises. Les arbres fruitiers, la plupart des légumes et des plantes de nos jardins, beaucoup d'herbes des champs ont des fleurs aux couleurs brillantes.

DÉVELOPPEMENT DE LA FLEUR. — Les *bourgeons à fruits* de poirier, de pommier ressemblent aux *bourgeons à feuilles* de ces mêmes arbres ; ils sont cependant plus gros, plus arrondis, protégés par des écailles moins brunes. — Examiner des *boutons* de rose, de giroflée, les couper transversalement ; observer les diverses parties de la fleur se recouvrant les unes les autres comme les feuilles se recouvrent dans le *bourgeon*. — Mettre dans l'eau un bouton de rose et observer

l'épanouissement progressif de la fleur ; après qu'elle est bien ouverte, celle-ci se fane rapidement : *toutes les fleurs ont une durée éphémère.*

LES DIVERSES PARTIES DE LA FLEUR. — 1^o *Enveloppes protectrices*: calice et corolle. Voir degré moyen.

2^o *Parties reproductrices*: a) *Étamines*. Voir, au degré moyen, la description des étamines.

Ecraser entre les doigts des étamines de boutons d'or bien épanouis : les doigts sont tachés de jaune. — Les pattes et l'abdomen des abeilles qui viennent de butiner sont recouverts également d'une poudre jaune, appelée *pollen*. — Les étamines du lis renferment un pollen abondant qui tache le nez quand nous respirons le parfum de cette fleur. — Il n'y a plus de pollen dans les étamines noires et fanées (aubépine, genêt) qui se détachent et tombent.

b) *Pistil*. — Le pédoncule de presque toutes les fleurs se prolonge par un renflement vert que surmonte généralement une petite tige terminée par un plateau ou un filet gluant. Ce renflement est l'*ovaire* : il renferme de petits grains blancs qui deviendront les graines de la plante. La tige qui le surmonte (*style*) retient par son extrémité gluante le pollen qui s'échappe des étamines.

Certaines fleurs ont des étamines sans pistil ; d'autres ont un pistil, mais pas d'étamines : elles sont portées sur la même plante (chêne) ou sur des plantes différentes (chanvre).

FÉCONDATION DE LA FLEUR. — Si l'on arrache le calice et la corolle de certaines fleurs, celles-ci pourront encore donner des fruits ; ces organes n'ont donc qu'un rôle protecteur. — Une fleur privée de ses étamines donnera souvent un fruit s'il existe auprès d'elle d'autres fleurs de même espèce, mais jamais si elle est seule ; enfin une fleur sans pistil ne donne de fruit en aucun cas : c'est le pistil lui-même qui devient le fruit après que quelques grains de pollen sont venus se fixer sur l'extrémité du style. — Indiquer le rôle du vent, des insectes dans la fécondation des fleurs (transport du pollen).

Remarque. — Des pluies abondantes au moment de la floraison entraînent le pollen, lavent l'extrémité gluante du pistil : la fécondation s'opère difficilement ; on dit que les *fleurs coulent*.

FLEURS DES CHAMPS ET FLEURS DES JARDINS. — Les fleurs doubles des jardins : rose, œillet, dahlias, etc., ont de nombreux pétales, mais pas ou très peu d'étamines ; aussi ne donnent-elles pas de fruits : elle servent seulement à l'ornementation.

Rappeler comment on reproduit les plantes à fleurs doubles : greffes de rosiers, boutures d'œILLETS, géranium, tubercules de dahlia, etc.

QUELQUES USAGES DES FLEURS. — Nous consommons les boutons du chou-fleur. — Un grand nombre de fleurs sont employées en médecine. — Les fleurs des jardins servent à l'ornementation.

DEVOIRS. — 1^o Décrivez les diverses parties d'une fleur de giroflée ; 2^o Citez des fleurs de votre région employées en médecine ; comment les prépare-t-on ?

(D'après le *Manuel général.*)

RÉCITATION

Degrés inférieur et moyen.

Le retour des hirondelles.

Voici venir du fond des cieux,	Plus de soucis, adieu les pleurs !
Volant bien haut à tire d'aile	Adieu le froid et la souffrance !
Avec de petits cris joyeux,	Avec le soleil et les fleurs
Les messagers toujours fidèles	Elles apportent l'espérance ;
Du printemps clair et radieux ;	Car malgré leurs sombres couleurs
Voici venir les hirondelles !	Elles chantent la délivrance !

Restez longtemps, charmantes sœurs
Hirondelles au vol rapide :
Votre retour charme nos cœurs !
Restez, car notre âme est avide
D'amour, de soleil et de fleurs :
Quand vous partez, le ciel est vide.

JULES GONDOIN.

ELOCUTION : Que sont les hirondelles ? En avez-vous vu ? Quelles sont leurs couleurs ? Comment sont les ailes ? les pattes ? Où font-elles leurs nids ? Quand quittent-elles notre pays ? Pourquoi ? Quand reviennent-elles ? Que veut dire cette expression *voler à tire d'aile* ? Qu'est-ce que c'est qu'un messager ? (Celui qui apporte une lettre, une nouvelle ; ici, l'arrivée du printemps). Comment les hirondelles chantent-elles la délivrance ? (Dès leur retour, le froid étant disparu, nous pouvons sortir de nos maisons où la mauvaise saison nous avait enfermés). Que veulent dire ces mots *notre âme est avide*... ? Nous avons soif, nous avons besoin de voir briller le soleil et s'épanouir les fleurs.

ORTHOGRAPHE

Degré inférieur.

Fleurs des champs.

Au soleil du printemps, l'herbe verdit. Violettes, primevères, poussent dans les bois. Aubépines et pommiers se couvrent de bouquets. La campagne est charmante comme une mariée. Les oiseaux l'égaient de leurs chansons. Les enfants vont dans les champs ; ils se tressent des couronnes et chantent : « Salut à toi, joli printemps ! » — Mlle GEORGIN.

GRAMMAIRE : Indiquez les mots au pluriel. — Quelle est la marque du pluriel des mots *violettes, aubépines, pommiers, etc.* ? — Quelle est la marque du pluriel des mots *poussent, couvrent, égaient, etc.* ? — Pourquoi cette différence. — Donnez les règles ?

Degrés moyen et supérieur.

L'arrivée des hirondelles.

Leur venue annonce la clôture de l'hiver. Quand elle apparaissent, les chatons des saules jaunissent au long des ruisseaux, les pêcheurs roses ouvrent leurs fleurs aux pentes des vignobles, les jours de neige et de pluie semblent déjà reculer très loin, et le paysan, las du coin du feu, se sent tout gaillard quand il voit

les premières voyageuses déboucher du fond de la vallée et saluer de cris joyeux l'ancien nid retrouvé.

Elles arrivent d'abord timidement ; le gros de la troupe en envoie, comme avant-garde, une vingtaine pour préparer les logements. « Une hirondelle ne fait pas le printemps, » dit le proverbe, et la saison n'est pas encore tout à fait sûre. Parfois, tandis qu'elles vont et viennent, un peu inquiètes, des flocons de neige s'éparpillent sur leurs robes noires. Mais ces derniers retours d'hiver ne tiennent pas ; le soleil devient plus chaud, les jours s'allongent, les arbres ont toutes leurs feuilles et, des quatre coins de l'horizon, le reste de la bande accourt au gîte. —
ANDRÉ THEURIET.

Les méharis.

Le *méhari* est essentiellement un chameau coureur. Il peut faire, dit-on, soixante et même cent lieues en un jour. Il réunit toutes les conditions désirables pour établir des moyens rapides de communication avec les tribus de l'intérieur et surtout les oasis du désert. Sa bosse est très exigüe et dépourvue de graisse. D'après le général Carbuccia, le méhari est plus grand que le dromadaire ; l'extrême maigreur du corps et les proportions des cuisses sont le signe de sa grande vigueur à la course. L'Arabe monté sur le méhari est assis sur une selle particulière, placée entre la bosse et le garrot, pour rendre le trot moins dur ; il n'a pas d'étriers ; il croise les jambes sur l'encolure et dirige sa monture à l'aide d'une bride sans mors et d'une corde passée dans l'aile de la narine droite ; il presse l'allure en frappant sur l'épaule.

(D'après le *Dictionnaire universel* de Larousse.)

ETUDE DES MOTS : désert, oasis, méhari, tribu.

Désert. Lieu inhabité. Le mot, très vieux, vient du latin ecclésiastique *desertum*. Les églises du *désert* : lieux isolés où s'assemblaient les protestants après la révocation de l'édit de Nantes.

L'adjectif *désert* est riche de significations. Racine l'employait dans le sens de *abandonné* : Il se voit déjà *désert*, à ce qu'on dit, et cela le fâche... Il est synonyme de *dépeuplé* : Un fleuve teint de sang, des campagnes *désertes*... (RACINE, *Andromaque* I, 2). Il est synonyme d'*inhabité*. Quand un pays est *désert*, c'est un vice particulier de la nature du climat (MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, 122). Par extension : Ce quartier est *désert*.

Mots de la même famille : désertier, déserteur, désertion. Un terme technique, *désertes*, signifie les grands ciseaux à tondre le drap (synonyme *forces*).

Oasis. Mot d'origine incertaine, probablement égyptienne. Le latin, après l'avoir pris au grec, l'a transmis tel quel au français. Le Dictionnaire de l'Académie l'a inscrit en 1835. Il est féminin, et c'est abusivement que Châteaubriand l'a employé au masculin dans son *Itinéraire*.

Méhari. Ce vocable, ignoré de Buffon, n'est ni dans Littré, ni dans Hatzfeld-Darmsteter (à plus forte raison ni dans le Dictionnaire de l'Académie française) ; il figure en revanche dans le Dictionnaire universel de Larousse, dans le Larousse pour tous et même dans le Petit Larousse illustré, qui donnent une illustration représentant l'Arabe monté sur le *méhari* ; dans l'armée coloniale, ces Arabes forment un corps ; on les appelle les *méharistes*.

Le mot correspond en somme à dromadaire. Le méhari est cependant connu

depuis 1844, date de l'expédition d'El-Aghouat, en Algérie. *Méhari* vient de l'arabe *Mah'ara* ou *Mahra*, contrée de l'Arabie qui est la patrie de l'animal.

Tribu. Importé au XIV^e siècle du latin *tribus* (avec un *s*). Division d'un peuple. Buffon l'emploie aussi : La nombreuse *tribu* d'oiseaux à longs becs effilés. Mme de Sévigné écrit également (lettre 791) : J'ai bien envie de savoir où va votre *tribu*.

Ne pas confondre avec *tribut*, contribution de guerre, impôt. On dit au figuré : Payer à quelqu'un un juste *tribut* de louanges. Payer le *tribut* à la nature. *Tributaire* : qui doit le tribut, dépendant. Les Juifs *tributaires* des Romains. Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire (*Phèdre*, II, 3, RACINE)

Les *tribus* sauvages d'Afrique imposent des *tributs* aux populations, aux voyageurs, dans leurs *razzias*, c'est-à-dire leurs invasions précipitées. Le plus souvent, et faute de numéraire, le tribut se prélève en nature : troupeaux, grains, etc.

L. MOGEON.

RÉDACTION. (*Degré moyen*).

Un merle.

SOMMAIRE : SON portrait. — SON nid. — SON genre de vie. — SON caractère. — SON chant.

SUJET TRAITÉ : Le merle que j'ai vu, lors de ma dernière promenade dans les bois, avait un bel habit noir et un long bec jaune. Je n'ai pas vu son nid. Mais je sais que le merle le fait ordinairement sur les arbustes, à une faible hauteur. Le merle mange des insectes, des larves de fourmis. Il aime aussi les fruits, et il vit souvent dans les vergers. Il est gai et bruyant. C'est un véritable boute-en-train. Son sifflement s'entend de loin et semble appeler les autres oiseaux à la joie.

Les violettes.

SOMMAIRE : Les violettes dans notre jardin. — Comment sont-elles ? — Pourquoi vous plaisent-elles ? — Qu'en faites-vous ?

SUJET TRAITÉ : (*Degré intermédiaire*). J'ai des violettes dans mon jardin ; elles commencent à fleurir ; il y en a de blanches et de violettes. Il y en a aussi qui ont de grandes fleurs. Elles me plaisent parce qu'elles sont jolies et parce qu'elles sentent bon. J'aime surtout les communes, parce que ce sont les miennes, je les ai plantées. On cueille les violettes pour faire des petits bouquets qu'on met sur la cheminée ou qu'on porte au marché.

(*Degré supérieur*). J'ai des violettes dans mon jardin ; ce sont de toutes petites plantes qui ont des tiges rampantes et des feuilles en forme de cœur ; elles s'étendent le long des allées comme des tapis. Il y a plusieurs espèces de violettes ; les nôtres sont à fleurs simples et odorantes, mais j'en ai vu des doubles qu'on appelle violettes de Parme et d'autres qui avaient de grandes fleurs. Il y en a aussi de blanches, de rouges ; elles sont très jolies mais presque inodores. J'aime beaucoup à faire des petits bouquets de violettes pour orner et parfumer la maison. Quelquefois ma mère en porte au marché pour les vendre. L'an dernier, j'ai ramassé beaucoup de fleurs de violettes ; on les a fait sécher à l'ombre et cet hiver elles ont servi, mêlées à des fleurs de guimauve, à préparer de la tisane pour les personnes enrhumées.

Ma nouvelle classe.

SOMMAIRE : Vous venez d'entrer au degré supérieur. — Où est votre nouvelle classe ? — Qu'y voit-on ? — Avec qui êtes-vous ? — Quel est votre travail ? — Bonnes résolutions.

SUJET TRAITÉ : L'an dernier, j'étais au degré moyen. On vient de faire les examens et, comme j'ai obtenu des notes suffisantes, je suis maintenant au cours supérieur, dans une autre classe, avec un nouveau maître.

Ma nouvelle classe se trouve au deuxième étage de notre bâtiment d'école ; elle a la forme d'un rectangle, mesure neuf mètres de long et huit de large. Elle est éclairée par quatre grandes fenêtres qui donnent sur la cour. Au milieu sont alignées des tables à deux places disposées sur trois rangs. Je suis à la première table de la rangée de gauche. En face de nous est l'estrade du maître ; à gauche et à droite sont deux grands tableaux noirs sur des chevalets. Aux murs sont suspendus des cartes géographiques et de nombreux tableaux servant à l'enseignement.

Nous sommes quarante élèves au cours supérieur. Une vingtaine étaient déjà dans cette classe l'année dernière ; les autres sont nouveaux, comme moi. Naturellement les anciens sont bien plus savants que nous. Nous faisons à peu près les mêmes devoirs que l'an dernier : dictées, rédactions, problèmes, etc. Mais on apprend aussi d'autres leçons plus difficiles ; nos devoirs sont plus longs et nos livres plus gros. Mais cela ne fait rien ; jusqu'à présent j'ai pu faire mon travail tout seul, j'ai toujours su mes leçons et, avec de la bonne volonté et de l'application, j'espère suivre sans trop de peine ma nouvelle classe.

Un syndicat agricole.

Expliquez l'organisation et le fonctionnement d'un syndicat agricole. Montrez les services qu'il rend.

SOMMAIRE : Principales dispositions des statuts. — Le bureau ; de combien de membres il se compose ; comment ils sont nommés. — Les sociétaires ; adhésions, obligations, cotisations. — Séances du syndicat ; questions qui s'y traitent : achats d'engrais, de semences, d'instruments aratoires ; analyse de terrains, d'engrais, de semences ; conférences agricoles. — Services que rend le syndicat : progrès dans les cultures ; amélioration des races de bestiaux ; économies réalisées par les achats en commun ; développement des sentiments de solidarité.

EDUCATION CIVIQUE

L'école veut faire de toi un bon citoyen.

Mon enfant, tu viens de commencer une nouvelle année scolaire ; pour toi elle sera la dernière. Lorsque tu l'auras terminée, muni de toutes les connaissances que l'école t'aura procurées, tu partiras vers la ville ou vers les champs, vers le travail. Tu seras apprenti, puis ouvrier et tu deviendras ainsi un membre utile de la société. Puis la patrie aura besoin de toi pour la défendre, elle te demandera aussi de contribuer à ses dépenses ; mais, en revanche, elle t'accordera le droit de participer à la vie nationale. Tu auras ainsi, comme citoyen d'un pays libre, de grands devoirs à remplir et de nombreux droits à exercer. C'est à cette grande et noble tâche que l'école te prépare : elle veut faire de toi un habile ouvrier, un homme utile, *un bon citoyen*.

LEÇON DE GYMNASTIQUE POUR JEUNES FILLES

Élèves de 13 ans.

I a. *En colonne de couples :*

Alterner le pas de trois avec le pas de mazurka; aussi du côté des dernières.

I b. *Préliminaires à mains libres :*

a) Poser la jambe gauche fléchie en avant, bras en avant en haut; — fermer à la position et fléchir les jambes à fond, bras de côté (par le bas); — tendre les jambes et lever la jambe gauche en arrière, bras en haut; baisser à la position.

b) Poser la jambe gauche fléchie de côté, bras de côté en haut — fermer à la position et fléchir les jambes à fond, bras de côté (par le bas); — tendre les jambes et lever la jambe gauche de côté, bras en haut; baisser à la position.

c) Poser la jambe gauche fléchie en arrière, bras en avant en haut; — fermer à la position et fléchir les jambes à fond, bras de côté (par le bas); — tendre les jambes et lever la jambe droite en avant, bras en haut; — baisser à la position. Au lieu de lever la jambe on peut répéter le 1^{er} mouvement.

II a. *Espalier :*

a) Monter en suspension dorsale à l'échelon supérieur. Lever les jambes fléchies en avant; — les tendre et baisser. Alternativement et simultanément.

b) En station faciale sur un échelon. Fléchir les jambes, descendre en suspension tendue.

III a. *Mouvements du torse :*

a) Poser la jambe gauche fléchie en avant, bras en haut; — tendre la jambe gauche, fléchir le torse en avant, bras en bas. (4 mouvements).

b) Poser la jambe gauche fléchie de côté, bras de côté; — tendre la jambe gauche, fléchir le torse à gauche, bras dans le prolongement des épaules. (4 mouvements).

c) Poser la jambe gauche fléchie en arrière, bras en haut; — tendre la jambe, fléchir le torse en arrière, bras de côté, paumes en dessus. (4 mouvements).

III b. Alternier le pas cadencé avec le pas de course (2 à 3 minutes); marche lente avec exercices respiratoires.

IV. *Exercices au banc :*

En appui couché facial, les mains appuyées sur le banc :

a) Fléchir les bras en levant la jambe gauche en arrière.

b) Lever la jambe gauche en arrière en levant le bras droit en haut.

c) Lever la jambe droite en arrière en levant le bras gauche.

V. *Sauts aux poutrelles :*

a) Sauter avec trois pas d'élan. (4 fois).

b) Sauter à pieds joints. (4 fois).

VI. *Exercices d'équilibre sur les poutrelles :*

Bras de côté paumes en haut :

a) Marcher en avant au pas de deux.

b) Marcher en avant au pas de trois.

VII. *Jeu :* La course aux trois balles.

E. HARTMANN.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

— BIJOUX FIX —

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.
Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Ecole de réforme des filles à Moudon

Une place de **surveillante** est à repourvoir.

Connaissances exigées :

Pouvoir enseigner tous travaux de couture et de broderie et la tenue du ménage. Traitement annuel de fr. 600 — à fr. 800 —, susceptible d'augmentation, plus logement et entretien dans l'établissement.

Se présenter à la Directrice de l'établissement et au II^e service du Département de Justice et Police jusqu'au 24 avril 1915, à 5 heures du soir, en remettant offres écrites avec références.



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée*

*en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

**Excellents
Coupeurs**

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 joursaux
Instituteurs
de la S. P. V.*

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'ÉDUCATEUR ».

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L'ANNEE. — No 17

LAUSANNE — 24 Avril 1915.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaultion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE.

A. MASSON

L'invasion des barbares

Récits par ordre chronologique de tous les événements de la guerre en Belgique, en France, en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Serbie et en Turquie,

du 23 Juillet 1914 au 1^{er} Janvier 1915.

Un fort volume in-16. **3.50**

Ce récit très sobre des événements de la Grande Guerre vus au jour le jour, récapitule les faits saillants pour tout l'ensemble des opérations de tous les belligérants. C'est une sorte de *journal* de la guerre très commode à consulter pour celui qui veut retrouver à leur place chronologique les événements qui peuvent l'intéresser. les faits d'armes importants, dont la liste est déjà si longue dans ces éphémérides sanglantes.

★ ★ ★

La paix que nous devons faire

(LE REMANIEMENT DE L'EUROPE)

Une brochure in-12, 72 pages, avec 2 cartes **1.—**

L'auteur est un écrivain français connu qui a dû garder l'anonymat. Ayant de nombreuses attaches dans le monde de la politique et de la diplomatie, il parle en homme averti et consciencieux de choses qu'il connaît bien. Son travail n'est pas un pamphlet, c'est l'œuvre d'un historien et son remaniement de l'Europe n'est pas le rêve irréalisable d'un chauvin exalté, mais l'aboutissement logique des données ethniques, géographiques et politiques du problème pour la reconstruction d'une nouvelle Europe pacifique, basée sur la justice et sur le droit.